



Ligue Hauts de France de Tennis de Table Comité de l'Aisne

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE du 3 septembre 2021

Membres présents: Irène DAVID, Corine MOLINS, Isabelle RIBEIRO, David BEAUVISAGE, Yvon BERTIN, François DAVID, Francis GERARD, Lucas GRESSIER, Tony MARTIN, Claude NOIRON, Patrick TABARY, Jean-François WUILLEMAIN

Membre absent excusé : Thierry DONNET

Invité présent : Philippe CALMUS, pdt du CDOS, Christian BRIFFEUIL (Pdt de la ligue Hdf de tennis de table), Martine DRAY (pdte du comité de l'Oise), Emmanuel MACHON (pdt du comité du PdC), Romain REVAUX (Pdt du comité de la Somme), Marco GERVAIS (Aisne Nouvelle)

Invités excusés : Nicolas FRICOTEAUX (pdt du conseil départemental), Colette BLERHOT (vice pdte en charge du sport et des associations), Mme Caroline VARLET et M. Aurélien GALL (conseillers départementaux), Gilles ERB (pdt de la fédération FFTT), Dominique COISNE (pdt du comité du Nord).

Ouverture de la séance à 20h.

Clubs présents	Clubs représentés	Clubs absents
BUIRE, FRESNOY LE GRAND, TERGNIER, VENIZEL, ROZOY, SOISSONS, LAON, PINON- ANIZY, SAINS RICHAUMONT, HOLNON-ITANCOURT, CHARLY-ETAMPES, CD Aisne corpo, CREPY	LA CAPELLE, TT St QUENTIN, VESLES ET CAUMONT, COURMELLES-CROUY	GUISE, CHATEAU THIERRY, SISSONNE, St QUENTIN- HARLY, CHAUNY, BEAUTOR, CUFFIES, CONDE EN BRIE, GUIGNICOURT, VIVAISE, FAYET, ETREUX
13 clubs sur 29 32 voix sur 70	4 clubs sur 29 12 voix sur 70	12 clubs sur 29 26 voix sur 70

Le quorum étant atteint, une minute de silence est observée en la mémoire des pongistes disparus, notamment : Ludovic BERCHE, Claude DIVE, et (figure nationale du tennis de table) Jacques SECRETIN.

Le principe du vote à mains levées est accepté à l'unanimité de l'assemblée générale.

Le compte rendu du 11 septembre 2020 est approuvé à l'unanimité des délégués présents.

Rapport moral du Président (Tony MARTIN) :

Mesdames, Messieurs, chers confrères bénévoles, chers amis,

Comme chaque année, vous êtes très nombreux à venir à notre Assemblée Générale et nous vous remercions chaleureusement de l'attention que vous portez à la santé de notre Sport tennis de table.

Tout d'abord, j'aimerais remercier le Club de TERGNIER d'accueillir cette 56^{ème} Assemblée Générale Ordinaire du Comité Départemental Aisne Tennis de Table.

En aparté de ce rapport moral, j'aimerais aborder quelques termes sémantiques très à la mode en cette période très inédite :

Adaptation : Action d'adapter ou de s'adapter à quelque chose : Adaptation aux circonstances

Résilience : Aptitude d'un individu à se construire et à vivre de manière satisfaisante en dépit de circonstances traumatiques.

Relance : Action de donner un nouvel élan, une nouvelle impulsion à quelque chose : La relance d'un projet.

Ainsi, ces deux dernières saisons très perturbées par la crise sanitaire du COVID seront bientôt une page qui se tournera ou fera intégralement partie de notre vie quotidienne à toutes et tous. Cela dit, nous quittons une période où il a fallu s'adapter, être résilient et plus simplement se serrer les coudes et encore faire preuve d'une grande solidarité mutuelle.

Nous entrons dans une nouvelle période, nous devons nous remotiver pour pouvoir relancer notre passion à toutes et tous. Et ainsi, j'espère traverser cette nouvelle saison en retrouvant la convivialité, les

confrontations amicales autour de la table, la joie de la victoire qui pétillait dans l'œil de nos jeunes, enfin, bref, le plaisir d'exercer un travail bénévole au sein de toutes nos associations sportives à tous les niveaux pour pratiquer le tennis de table.

Ainsi je tiens à remercier l'ensemble des membres du Comité : Thierry, Jean François, Claude, Corine, Isabelle, David, Francis, Irène, François, Yvon, Patrick et Lukas qui œuvrent avec moi pour développer notre « petit » Comité par rapport à l'Oise, la Somme, le Nord ou encore le Pas De Calais. Nous y reviendrons tout à l'heure en vous présentant le Plan de Développement Départemental ; je n'oublie pas également le travail remarquable de Loïc qui apporte son expérience technique depuis deux ans en tant que CTD et depuis de longues années au sein de notre Centre d'Entraînement et de Formation basé à Saint Quentin. Je le remercie chaleureusement du travail accompli.

Cette saison sportive entachée de nouveau par cette crise sanitaire n'a produit que trois journées de championnat et un tour de critérium fédéral ; autant dire pas grand-chose.

Malgré tout, nous avons essayé de maintenir la formation avec les stages départementaux (1 en octobre, 1 en juillet et 1 en août de cette année) qui se déroulent au gymnase de Chauny. D'ailleurs, je profite de cette occasion pour remercier Claude Chaumont du club de Chauny pour son soutien logistique ainsi que Monsieur Le maire de Chauny, M. Emmanuel LIEVIN et M. Régis LAPERSONNE, Chargé des Sports et de la Jeunesse pour la mise à disposition gracieuse, je dis bien gracieuse, de l'ensemble du complexe sportif de Chauny.

Ces stages vont continuer la saison prochaine au nombre de 3 au minima et seront toujours basés à Chauny, mais il est possible de proposer un autre lieu dans le département (n'hésitez pas à vous rapprocher de l'équipe du CD pour aborder le sujet).

Nous avons maintenu la formation d'initiateur de club qui a un bon succès. Ce qui est de bon augure pour les clubs en termes d'encadrement. Cette formation sera encore proposée gratuitement la saison prochaine, alors n'hésitez pas à en parler au sein de vos clubs. Nous essaierons de pousser la formation jusqu'à animateur fédéral, suite de la filière fédérale de formation.

Mais il faut nous tourner vers l'avenir avec l'espoir de la généralisation de la vaccination contre la COVID, nous pourrions de nouveau pratiquer le tennis de table de façon quasi normale et mener cette nouvelle saison jusqu'à son terme.

Nous vous proposons de nouveau toute la panoplie de compétitions par équipe et individuelle pour les plus jeunes et les moins jeunes pour ne pas dire vétéran. D'ailleurs je vous le rappelle, l'appel aux organisations d'épreuves départementales voire régionales sont ouvertes.

Cette saison, notre Comité est composé de 29 clubs dont le Cd Aisne Corpo. Pas de nouveau club cette saison mais j'ai envie de vous dire : pas de perte de club puisque tous nos clubs se sont réaffiliés à la fédération.

En termes de licenciés, cette saison dernière a vu nos effectifs reculer d'environ 20 % ; c'est ce qui est retrouvé sur l'ensemble de la fédération. Ce qui sera un mauvais souvenir à l'AG en 2022, j'en suis sûr.

Lors de vos manifestations, proposez la licence événementielle ce qui reste un moyen de recruter de nouveaux licenciés notamment par l'action Tiots pongistes entièrement financées par le Comité.

En soutien à nos clubs, la quote-part licence sera comme l'an dernier divisée de moitié, l'autre moitié sera supportée financièrement par le Comité. (Effort de 4300 euros). Claude pourra vous en reparler tout à l'heure lors de son allocution comptable.

Au niveau sportif, bien entendu, il faudra suivre les consignes sanitaires dictées par notre gouvernement et les recommandations fédérales à la hauteur de notre sport pongiste.

Nous étudierons en commission sportive les cas avec une certaine souplesse pour éviter trop de forfait général.

Nous pouvons former les arbitres de Club (Thierry est formateur) donc je fais appel aux candidats pour accueillir ce type de formation. Nous essaierons également d'organiser des formations GIRPE pour dématérialiser les feuilles de rencontre à partir de la saison 2021/2022 donc cela veut dire plus de feuilles papier mais uniquement du GIRPE sur PC. Toutes ces formations sont gratuites pour l'instant alors profitez-en !

En 2021, le Comité a décidé de ne pas déposer de dossier ANS, puisqu'il n'y a que 4 mois pour justifier les montants accordés (trop court). Si les conditions redeviennent normales, nous ferons un dossier en 2022.

Les subventions par le Conseil Départemental sont maintenues ; les demandes sont dématérialisées mais restent encore avec un avis du Président du Comité. Essayez de respecter les dates d'échéance pour éviter le refus de la commission d'étude.

Sur le plan sportif, il nous faut réfléchir comment organiser les compétitions et rassemblements

départementaux pour attirer au maximum les joueuses et joueurs. En effet, notre Comité doit se forcer à détecter les jeunes de 4 à 10 ans qui reste un vecteur de consolidation de nos clubs. Pour cela, nous continuerons avec les rassemblements « Tiots pongistes », ouverts aux licenciés et non licenciés. Ces rassemblements sont encadrés par des entraîneurs diplômés de divers clubs de l'Aisne. Nous espérons faire la promotion de notre sport et encore étoffer le nombre de licenciés au sein des clubs axonais.

En continuité, nous reprogrammons la compétition « challenge jeunes » qui a eu un très bon succès.

Nous continuerons le championnat interclub qui avait remplacé le championnat par équipes jeunes.

Nous avons proposé au club de monter leur équipe de D2 en D1 et D3 en D2 pour compléter les poules et avoir un championnat par équipe digne de ce nom. Ceci est dû au fait que le championnat départemental est toujours tributaire des championnats régional et national. (Beaucoup de repêchage des échelons supérieurs)

Nous n'oublierons pas de citer et de féliciter l'équipe une féminine de Saint Quentin évoluant pour la treizième saison consécutive en Pro A.

Je finirais ce rapport en remerciant l'ensemble de nos partenaires pour leur soutien financier tout au long de la saison sportive : Conseil Départemental, Agence Nationale du Sport, Direction Départementale de la Cohésion Sociale, Comité Olympique et Sportif, la Ligue Hauts de France et la FFTT.

En vous remerciant de l'attention et de l'écoute que vous avez pu m'apporter et

VIVE LE PING AXONAISS !!!

Les rapport financier 2020/21 et budget prévisionnel 2021/22 sont approuvés à l'unanimité des délégués présents, de même que l'affectation du résultat au fond associatif.

La crise COVID-19 ayant limité les activités pongistes, le comité se projette vers l'avenir, et présente son plan de développement sur l'Olympiade (document disponible sur cd02tt.net).

Questions discutées en séance (après vérification des textes réglementaires) :

- **Quid du pass sanitaire pour les enfants de 12 ans et plus :** le pass (schéma vaccinal complet, ou test PCR valide 72h) devra être présenté par ces enfants après le 30 septembre jusqu'au 15 novembre 2021 (selon la loi en vigueur).
- **Les clubs doivent-ils enregistrer (registre) les personnes accédant à la salle ? :** Le cahier de rappel ou sa version numérique (TousAntiCovid Signal) est imposé depuis le 9 juin 2021, et demeure applicable.
- **L'autoquestionnaire des mineurs remplace le certificat médical ?** La loi « d'accélération et de simplification de l'action publique » du 7 décembre 2020 été suivie d'un décret le 7 mai 2021 : il prévoit qu'il n'est désormais plus nécessaire, pour les mineurs, de produire un certificat médical pour l'obtention ou le renouvellement d'une licence. La production d'un tel certificat demeure toutefois pour certaines disciplines sportives à risques, ou lorsqu'un « oui » figure sur le questionnaire.

CD Aisne Corpo :

Le club fournit désormais bon nombre des joueurs disputant le critérium régional « corpo ». Nous vous espérons nombreux le 19 février 2022 (lieu non encore défini) (formulaire disponible sur cd02tt.net).

Elections :

Deux candidatures ont été reçues : celle de Claude FRANCOIS (TT ROZOY), et celle de Bernard LESSIRE (ASPTT SOISSONS). Ces candidats sont élus à l'unanimité des délégués présents.

Le comité compte ainsi 15 élus, dont 3 féminines (soit 20%) ; l'article IV.302 des règlements généraux de la fédération, fixe qu'à compter de l'olympiade 2020-2024, chaque sexe doit être représenté au sein du Comité directeur départemental à au moins 25 % : **Mesdames, venez nous rejoindre !**

Allocution des invités :

- **Martine DRAY** (présidente du comité de l'Oise) : se réjouit de voir la ligue et 4 comités représentés par leur président, en présentiel. La fatigue de nombreux dirigeants, fortement sollicités lors de cette pandémie, notamment par l'usage de nouveaux outils (visioconférences) se conjugue aux habitudes prises par des joueurs qui se sont détournés du ping. Des outils ont été développés pour accompagner la reprise : la pass 'sport (aide financière de l'état), l'opération été ping (FFTT), aides à l'achat (tables d'extérieur, ...) par la ligue.
- **Emmanuel MACHON** (président du comité du Pas de Calais) : présent pour la première fois parmi nous, il encourage que les clubs de la région apprennent à se connaître. Il salut la belle représentation des clubs présents.
- **Romain REVAUX** (président du comité de la Somme) : nous informe que, contrairement à nous, le quorum a été atteint de justesse lors de son AG. 2 clubs Samariens ont arrêté, faute de dirigeants. La popularité de Tony, en réunion de ligue, se confirme ici par l'absence de contestation lors des débats. Le cadeau offert en fin d'AG (*marqueurs, tablette tactile l'an passé, PC portable voilà 2 ans*) est une excellente idée. Il nous informe que la ligue met à la disposition des clubs intéressés 8 casques, permettant d'organiser lors d'une compétition de ping un tournoi de jeux virtuels (*nécessitant un accès WIFI performant*), afin de faire venir des geeks. La matinée de l'AG ligue (le 25 septembre) sera dédiée à des ateliers d'échanges, suivis par une collation offerte par la ligue.
- **Christian BRIFFEUIL** (Président de la ligue) : sa première année de présidence n'a pas été simple ; il sera présent à la plupart des AG de comité, afin de prendre la température du terrain. Il note la bonne ambiance et les finances saines, rappelant que la ligue et nos comités ont été les seuls la saison passée à faire un effort sur les licences et inscriptions (50% sur les parts ligue et comité) : un emprunt de 100000 € a ainsi été pris afin de financer cette opération et assurer les salaires (la ligue emploie des secrétaires et des cadres techniques). Le nombre de licenciés a fortement baissé (-22%), sachant que 250 clubs comptent moins de 50 licenciés. Beaucoup de joueurs (consommateurs) ont peur de l'arrivée potentielle de nouvelles contraintes sanitaires Le nombre d'équipes engagées s'en ressent, plus de 80 ayant été repêchées en nationale et régionale (contre 30 maxi les années passées). Le championnat féminin est sinistré. Nos tarifs sont très attractifs, comparés à d'autres sports, et les ressources des associations doivent être renouvelées (tournois, sponsors, lotos, ...). Peu de subventions ANS ont été sollicitées cette saison (27 clubs). PARIS 2024 va drainer beaucoup de budget vers le très haut niveau. Le prochain numéro de la revue fédérale sera le dernier. L'AG de Ligue aura lieu à PROVILLE le 25 septembre, avec une matinée réservée à des groupes de travail.
- **Philippe CALMUS** (Président du CDOS) : rappelle le lancement du dispositif « pass' sport » ; ces chèques de 50 € sont à enregistrer sur le compte asso.fr avant le 15 novembre. Il est conseillé de les saisir dès réception, des tutoriels étant disponibles sur le site du CNOSEF.

Remise des récompenses :

4 licenciés reçoivent le mérite du comité départemental : Elisabeth DEBAERT (TERGNIER), Claude FRANCOIS (ROZOY), Claude NOIRON (BUIRE), et Bruno WOZNIAK (SOISSONS).

Clôture de l'assemblée générale à 22h30, suivie d'un vin d'honneur offert par le club organisateur.

Séance levée à 22h30.

Le Président, Tony MARTIN

Le secrétaire de séance, Jean-François WUILLEMAIN